
NOTE AUX RESPONSABLES DE L'EXAMEN D'ARBITRE

Il est recommandé de procéder à une relecture complète des règlements sportifs 2019 avec les explications nécessaires avant le début de l'examen. (Prévoir 2 heures)

Le responsable de l'épreuve ne devra en aucune manière intervenir lors de l'examen pour aider voire conseiller les candidats.

Il aura préparé autant de questionnaires que de candidats inscrits.

Il ne faut pas imprimer le même questionnaire pour tous les candidats.

Le rôle du responsable de l'épreuve sera :

- Accueillir les candidats
- Les informer sur le déroulement de l'examen
- Organiser la lecture en commun
- Distribuer les dossiers par tirage au sort
- Le candidat indiquera sur son dossier ses NOM et Prénom en toute lettre et le numéro de sa licence FFPS.
- Veiller pendant l'épreuve à ce qu'aucun échange (verbal, matériel, etc.) n'ait lieu entre les candidats
- Comme dans tout examen l'usage du téléphone portable est totalement proscrit pendant l'épreuve.
- Ramasser les dossiers, les mettre immédiatement dans une enveloppe cachetée à l'adresse du responsable national.

Toute remarque devra être formulée par écrit sur le procès-verbal rédigé et signée par le responsable de l'examen.

- Le responsable de l'examen peut être lui-même candidat parmi les autres.

Pour répondre aux 40 questions il faut donner environ 45 minutes aux candidats

Adresse de retour des dossiers :

Gérard MEYER
7, rue la Crobière
57580 REMILLY
Téléphone 06 11 31 30 56
Courriel : gerard.meyer57000@gmail.com